

Fait générateur et exigibilité



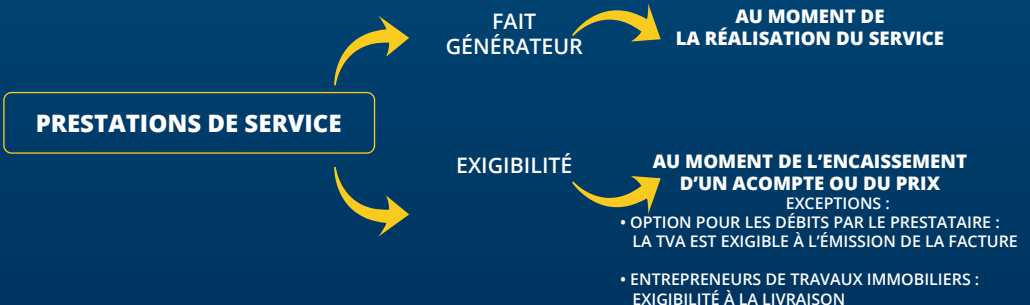
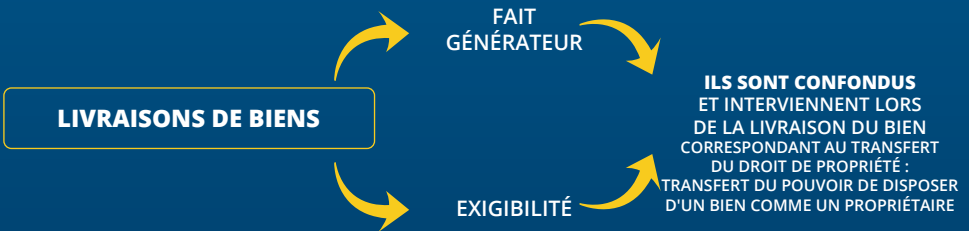
1
FAIT GÉNÉRATEUR

SE PRODUIT AU MOMENT OÙ EST EFFECTUÉ
LA LIVRAISON • L'ACHAT • L'ACQUISITION INTRACOMMUNAUTAIRE DU BIEN
• LA PRESTATION DE SERVICES •

2

L'EXIGIBILITÉ

CORRESPOND AU MOMENT OÙ LA TVA EST DUE
PAR LE FOURNISSEUR AU TRÉSOR ET CORRÉLATIVEMENT LE MOMENT
OÙ LE DROIT À DÉDUCTION PREND NAISSANCE CHEZ LE CLIENT



Revue Fiduciaire

- PRESTATIONS AVEC TVA AUTOLIQUIDÉE : L'EXIGIBILITÉ INTERVIENT LORS DU FAIT GÉNÉRATEUR
- ENTREPRISE DE SPECTACLE : EXIGIBILITÉ LIÉE AU BORDEREAU DE RECETTES